



Ordonnance bizona

Articles L. 322-3, 3° et 4°, L. 324-1 et R. 161-45 du Code de la sécurité sociale.

n° 14465*01

Identification du prescripteur
(nom, prénom et identifiant)

Identification de la structure
(raison sociale du cabinet, de l'établissement et n° AM, FINESS ou SIRET)

Hôpital de semaine de Médecine
GHEF - Site de MEAUX
Tél. 01 78 71 41 83
Fax 01 78 71 41 82

(nom de famille (de naissance) pléter par le
BONARD
RENE
NN : BONARD
IEP : 613390956 03/04/1951 M

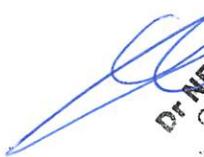
H : 1544 M : 1544 LE 23/01/2025
IPP : 300348975 73 ans

Prescriptions relatives au traitement de l'affection de longue durée reconnue (liste ou hors liste)

(AFFECTION EXONERANTE)

Le 23/01/2025

- Une paire chaussures orthopédiques sur mesure avec les orthèses plantaires.


Dr NETES Laura-Otilia
GHEF - Site de Meaux
Endocrinologie Endocrinologie HTA
RPPS N° 1010121742

Prescriptions SANS RAPPORT avec l'affection de longue durée

(MALADIES INTERCURRENTES)

Quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration est passible de pénalités financières, d'amende et/ou d'emprisonnement (articles 313-1, 441-1 et 441-6 du Code pénal, articles L. 114-13 et L. 162-1-14 du Code de la sécurité sociale).